

1. Record Nr.	UNINA9910495978203321
Autore	Arbet Maxime
Titolo	Les Facultés de droit de province aux xixe et xxe siècles. Tome 3 : Les conquêtes universitaires // Jean-Christophe Gaven, Frédéric Audren
Pubbl/distr/stampa	Toulouse, : Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2020
ISBN	2-37928-105-X
Descrizione fisica	1 online resource (460 p.)
Collana	Études d'histoire du droit et des idées politiques
Altri autori (Persone)	Begliuti Jacqueline Bethery de La Brosse Arnould Chambost Anne-Sophie Courtecuisse Claire Dumons Bruno Dupuis-Berruex Marjorie Ferrand Jérôme Fillon Catherine Gauché Sylvain Gaven Jean-Christophe Imbert Amélie Kaluszynski Martine Mages Alexis Marconi Cyrille Mathieu Patricia Nélidoff Philippe Pauthier Céline Peter Mathieu Richard Hugues Soula Mathieu Audren Frédéric
Soggetti	History Law enseignement histoire droit province facultés

Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>Les contributions qui composent cet ouvrage portent l'attention sur la vie deux fois séculaire des Facultés de droit de province, et plus précisément sur les efforts ou les choix qui ont contribué aux évolutions, aux adaptations de ces dernières. Elles pouvaient être étudiées comme des entités institutionnelles, un corps vivant - d'enseignants mais aussi d'enseignements - comme des lieux de dynamiques sociales et politiques ou comme espaces de production scientifique. Finalement c'est l'idée de conquêtes qui se dégage assez naturellement. Conquêtes universitaires, donc. Ou facultaires. Rien de martial dans ce mouvement. Rien d'uniforme non plus. Mais seulement la signification de réalités restituées par la diversité des sujets traités : jamais l'Université n'a cessé d'être un lieu de débat tourné vers ses objectifs, ses missions et ses méthodes. Jamais non plus, il ne semble qu'elle ait considéré une situation acquise comme indépassable, rendant douteuse l'image d'une institutio absolument hermétique et/ou prisonnière d'elle même. S'imposer parmi plusieurs territoires, administratifs ou symboliques ? Gagner le cœur des étudiants ou de leurs parents ? Etoffer les enseignements ? Adapter la recherche ? Les Facultés de droit semblent bien confrontées depuis leur rétablissement à ces questions vitales. Et si elles n'ont cessé de se réformer, malgré leurs résistances naturelles, elles l'ont fait en s'inscrivant à la fois dans le champ des objectifs assignés par l'autorité publique, extérieure, et dans celui de leur propre culture.</p>